



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MANS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT
(D. S. J. S. L.)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$2 00
" " (Etats-Unis)..... 2 50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 2 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agate, lère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LA POLITIQUE

L'industrie et le commerce font des progrès rapides au Canada, et les affaires, dans tous les domaines, sont dans un état florissant. Il suffit d'ouvrir la page financière de nos quotidiens pour se bien rendre compte de la vérité de cette assertion. Les industries qui conviennent à notre pays, à notre climat, et qui trouvent un marché chez nous s'établissent en grand nombre tous les jours.

On doit aussi remarquer que le chômage est pratiquement disparu. C'est signe que les affaires sont bonnes, que la construction est active si nous absorbons toute la main-d'œuvre qui était à l'arrêt au commencement de la saison.

De plus, les conditions sociales sont excellentes au Canada à l'heure actuelle. A l'exception de la grève de la Nouvelle-Ecosse, qui est une affaire locale avec un aspect politique, il n'existe pas de complications ouvrières au Canada à l'heure actuelle. Nous avons la paix sociale, l'harmonie entre les diverses classes de notre société.

C'est un changement radical avec les conditions qui suivirent la guerre. Les sommes folles accumulées par les uns, la pauvreté relative des autres avait créé une sorte d'état de guerre sociale plus dangereuse encore que les conflits à main armée. Sur ce terrain, le premier ministre King a remporté un grand succès.

Le chef conservateur, M. Meighen, livra bataille, lors de la dernière élection générale, sur une seule ligne, la protection ; avec une seule arme, la protection ; et un seul remède pour les malades, les blessés industriels : la protection ! Après plusieurs mois de discussion, le peuple décida de ne pas accepter cette prescription qui n'est pas un remède à tous nos maux.

Cette attitude de la part des conservateurs ruina leurs chances auprès des classes rurales. L'Ouest refusa d'être un seul conservateur. Les fermiers se groupèrent sous l'étendard opposé, celui du libre-échange. Comme groupe, ils s'assurèrent un nombre plus considérable que les conservateurs. Les libéraux s'efforçant d'offrir un programme politique national, assez large, assez généreux pour accueillir la députation de tout le pays, se tinrent à l'écart du libre-échange doctrinaire et du programme réactionnaire conservateur. Ils restèrent fidèles à la politique traditionnelle du parti qui évite les extrêmes en tempérant les exigences libre-échangistes de l'Ouest, par les besoins industriels de l'Est.

Il est vrai qu'il y a des protectionnistes modérés dans les rangs du parti libéral, comme il y a aussi des libre-échangistes raisonnables. Pendant un débat sur l'une ou l'autre théorie, les tenants des deux écoles soutiennent de tout leur talent, de toutes leurs ressources, le point de vue qui leur est cher, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont ennemis, qu'ils cherchent à faire triompher leur point de vue personnel, sans tenir compte de l'intérêt public, de l'intérêt national. C'est la présence d'éléments sains, actifs, courageux autour de la table du conseil, auprès du premier ministre qui peut seule obtenir et préserver l'harmonie dans un pays vaste comme le Canada, avec

des intérêts aussi divers et même aussi différents. N'est-ce pas l'honorable Ernest Lapointe, alors ministre de la marine, qui déclarait franchement aux populations de l'Ouest, à l'automne de 1923, qu'elles pouvaient mieux faire valoir leurs réclamations en appuyant un gouvernement modéré ; en élisant des députés qui sont sympathiques au gouvernement ; mieux que cela en prenant une part active à l'administration des affaires publiques au moyen de ministres qui siègent autour de la table du Conseil ? Et il ajoutait qu'il était plus facile de faire entendre ses réclamations lorsqu'on est près, « de l'intérieur plutôt que de l'extérieur. »

Sur le terrain strictement politique, le gouvernement King n'a jamais été en danger. Ses budgets ont toujours été adoptés par des majorités écrasantes. C'est une preuve que sa politique tarifaire est sage, juste, et conçue de manière à assurer à toutes les industries une protection suffisante, en laissant au commerce la plus grande liberté possible.

A preuve que cette politique est raisonnable, citons l'augmentation du chiffre des affaires, la diminution de la dette et surtout l'économie dans l'administration publique. Voici des chiffres officiels tout récents. Ils sont simples, clairs mais complets.

Lisons : « Le premier rapport mensuel du ministère des finances indique une diminution de la dette nationale de onze millions de piastres. Le 30 juin dernier, la dette de \$2,378,000,000. A la même date l'an passé, elle était de \$2,389,000,000. Au cours du mois de juin, 1924, il y eut une augmentation de la dette de \$4,648,727 et cette année, pendant le même mois, il y a eu une diminution de \$175,000. L'an dernier, le revenu des douanes, en juin, fut de \$8,800,000 ; cette année, pour le même mois, il est de \$10,700,000, soit une augmentation de deux millions de piastres. »

N'avions-nous pas raison de dire que les affaires s'améliorent sensiblement ; que tout va bien ; que le pays est en bonne voie de prospérité ?

G. Vu



Vie de poète

Le poète français Albert Samain, dont on célébrait récemment le souvenir à Magy-les-Hameaux, où il est mort, était un Lillois. A 15 ans, il se trouvait saute-risueau dans une maison de banque et avait été, de là, versé dans le courtage des sucres. Il a écrit de lui-même :

Ma jeunesse captive a vécu dans des pierres,
Dans la ville où, sans fin, vomissant le charbon,
L'usine en feu dévore un peuple moribond.
Et pour voir des jardins je fermais les paupières

Plus tard, il entra dans l'administration comme expéditionnaire à la préfecture de

la Seine. Il étudia le droit, mais pendant peu de temps.

Morose, l'œil de force à la page rivé,
Il travailla le droit public, le droit privé,
Les baux paraphernaux.

Les farouches décrets, les lois rébarbatives
Et les arrêtés durs aux articles crispés
Embastillés au foul des gros bouquins trapus
Mais en vain.

Et puis, la célébrité vint à ce poète d'arrière-saison et de mélancolie. La célébrité, mais point le bonheur, car il écrivit ce fragment de poème que publie dans l'Eclair un de ses amis, M. Léon Boquet :

Mon âme s'est dissoute à l'opium du rêve.
O le bonheur fort à la foi qui soulève
Les montagnes, qui brave et la torche et le fer
Et qui marche, les deux bras croisés, sur la mer !
La foi, l'espoir qui chante et le goût de la vie !

Albert Samain est mort à 31 ans, surtout admiré des âmes qui, comme la sienne, se sont dissoutes à l'opium du rêve.

Les bonnes routes dans les Laurentides

La grande route Montréal-Mont-Laurier sera bientôt un fait accompli. Les populations de la région de la Lièvre demandent au gouvernement de continuer cette route dans leur direction, comme débouché naturel, et dans une région les plus pittoresques de la province.

Il y a dans ce district des lacs enchanteurs, reliés entre eux par des rivières poissonneuses qui sera un véritable paradis pour les touristes et surtout les chasseurs et les pêcheurs.

L'honorable J.-L. Perron a déjà été saisi de ces projets et il est à l'étudier.

L'ouverture de ces routes aurait pour effet de développer un territoire d'une grande richesse et encore très peu connu des populations de notre province elle-même.

Une assemblée libérale à Repentigny

Une assemblée libérale sera tenu à Repentigny, le dimanche 2 août, en l'honneur de M. P.-A. Séguin, député de L'Assomption aux communes.

M. Séguin est l'un des plus vieux députés de la phalange libérale de Québec. Il représente le comté de l'Assomption depuis plus de quinze ans, et il a su conquérir pendant ses longues années de dévouement à sa province et à la saine doctrine libérale, l'estime et l'affection de ses électeurs et de tous les vrais libéraux.

La séance que l'on a organisée en son honneur à Repentigny-les-Bains, sera une véritable fête libérale, une démonstration grandiose de cette politique que M. Séguin a défendue et propagée avec tant de succès pendant son long séjour aux communes.

Sur la liste des orateurs on remarque : L'honorable M. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries dans le cabinet King, M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères, le Dr Théo. Gervais, député de Berthier, M. Jean Denis, député de Joliette, M. Paul Mercier, député de Saint-Henri, l'honorable Clément Robillard, conseiller législatif, M. Walter Reed, député de L'Assomption à Québec, M. L.-A. Rivet, c. r., et M. Amédée Thounin.

L'assemblée aura lieu à 2 heures de l'après-midi.

« Les Annales »

Le spirituel chansonnier Léon Michel a écrit pour les Annales, qui la publient dans leur dernier numéro, une revue de paravent fort amusante et susceptible d'être jouée partout et par tous.

Ce même numéro contient de la musique, des jeux, une lettre autographe du maréchal Foch et vingt articles d'actualité qui vont du grave au doux, du plaisant au sévère, mais jamais à l'ennuyeux.

Larousse mensuel

Extrait du numéro de juillet : Frédéric Amiel, par Maurice Wolff — Procès verbaux de la Commune de 1871, M. Combe de Paris — Les forêts de France, Pierre Leddet — Localisations cérébrales, Dr J. Laumonier — La production du maïs, Camille Meillac — Général Mangin, Pierre Ibois — Rabelais à travers les âges, Claude Burjac — Le mois littéraire, scientifique, théâtral et cinématographique, musical et artistique, financier, etc. — 92 gravures et une carte.

Pensées

— Ne méprise pas ta situation, c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre. Aniel

— Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier. Bossuet.

— Pour la plupart des hommes, se corriger consiste à changer de défaut. G.-M. Valtour.

Pour s'enrichir, il faut avoir des griffes et se servir le premier. Ernest Renan.

L'histoire de la guerre et les tories

La publication de l'histoire de la guerre par sir Andrew MacPhail, professeur à l'université McGill, les accusations portées contre sir Sam Hughes, et, d'une manière générale, les jugements sur la manière dont la guerre a été conduite par les autorités canadiennes, attirent l'attention publique à l'heure actuelle.

Sir Andrew MacPhail n'est pas tendre à l'égard de l'ancien ministre de la défense nationale.

L'historien MacPhail fait un crime au gouvernement du temps d'avoir exposé nos soldats sans préparation suffisante ; de les avoir mal vêtus ; de leur avoir mis aux pieds des souliers de parade ; de les avoir envoyés au feu avec des carabines de fantaisie, bonnes tout au plus pour les exercices annuels de tir.

Le volume de sir Andrew MacPhail tombe sur l'opinion publique avec la même lourdeur — coup d'assommoir — que les déclarations sensationnelles de sir Arthur Currie, directeur du McGill, l'an passé.

Ce sont les amis de M. Meighen qui dénoncent la conduite du gouvernement tory. C'est sir Arthur Currie qui déclare que les conservateurs ont enrégimenté 100,000 hommes de trop. C'est sir Andrew MacPhail qui affirme avec preuves et documents à l'appui que l'organisation de notre armée expéditionnaire a été un gaspillage éhonté ; que nos soldats ont été envoyés à la bataille sans préparation suffisante et que le ministre de la guerre est grandement responsable de cet état de choses.

L'état actuel du pays

Sous ce titre, le Prix Courant, revue exclusivement commerciale et indépendante en politique, a publié, le 24 juillet, l'article suivant que tous nos lecteurs, conservateurs comme libéraux, liront avec profit.

Nous sommes à la veille d'une élection générale, du moins tout le laisse supposer. Les partis politiques d'opposition ont commencé depuis quelques mois à s'agiter, particulièrement dans notre province. Leurs principaux orateurs font force discours, assaillent le gouvernement pour tous ses prétendus péchés de commission et d'omission. Jusque là, rien à dire, car c'est la coutume qui le veut ainsi et si les rôles sont renversés, leurs adversaires en feraient autant.

Mais nous ne croyons pas qu'il soit juste, — même en temps d'élections, — de dénaturer les faits et de crier à cor et à cri que le pays s'en va à la ruine, tout simplement parce que le peuple n'a pas voulu maintenir ces messieurs au pouvoir, en 1921.

Nous ne faisons pas de politique au Prix Courant, du moins dans le sens étroit du mot. Lorsque nous avons cru que la politique du gouvernement fédéral était contraire à l'intérêt du pays, nous l'avons dit et, de même, lorsque le contraire se produisait. Mais il nous paraît insensé de crier sur les toits que notre pays court à la ruine, même si la chose était vraie. Il est encore bien davantage, lorsque les faits contredisent cette assertion. Ceux qui jouent ce rôle de prophètes de malheur le savent aussi bien que nous : notre pays, loin d'être dans l'état déplorable, que l'on décrit avec tant de pathos, se relève merveilleusement des effets de la guerre.

Notre commerce extérieur est dans un état florissant et notre commerce domestique est meilleur que les années dernières. Certaines de nos industries souffrent de stagnation, mais d'autres sont très prospères. Il faut d'ailleurs ajouter que les industries qui souffrent ici, comme celle de la chaussure, sont également en pitoyable état, chez nos voisins américains. Presque de semaine en semaine, nous avons à annoncer l'établissement chez nous de nouvelles industries, ce qui démontre que l'on ne craint pas de placer des capitaux en ce pays. Nous sommes loin de prétendre que tout est pour le mieux, mais, toutes choses considérées, nous croyons que le Canada a fait des progrès sensibles depuis quelques années.

Il en aurait fait bien davantage si les finances nationales avaient été en meilleur ordre. On sait que la guerre nous a laissés une énorme dette, qu'à accru encore la nationalisation des chemins de fer. Tous les hommes politiques doivent porter leur part de responsabilité pour la guerre, sinon pour le gaspillage éhonté qui s'est fait au ministère de la guerre et au front, mais l'achat des chemins de fer est le fait des partis maintenant en opposition. Il ne peuvent donc pas le reprocher au gouvernement, sans se couvrir de ridicule.

Ces deux items seulement nous valent une dette de deux milliards et demi, tout près. Et on trouve étrange que les taxes soient élevées. On rappelle, avec une indignation risible, que les Etats-Unis ont réduit les taxes depuis la guerre, comme si l'on ne savait pas que nos voisins du Sud

Notre cardinal

(Ecrit pour l'AVENIR DU NORD)

Au moment où j'écris ces lignes, ont lieu, à Québec, dans la nouvelle basilique, réplique de l'ancienne, qui s'ouvre juste pour la triste circonstance, les funérailles du regretté cardinal Bégin, mort, en son palais cardinalice, dans la nuit du 19 au 20 juillet.

Je ne répéterai pas ici tout ce qui a été dit et redit, dans les quotidiens du Canada et d'ailleurs, sur la personne, la carrière, la science, la vertu et les mérites du vénéré prince de l'Eglise, dont la pourpre, après celle de feu le cardinal Taschereau, a jeté tant de lustre et d'éclat sur notre clergé, sur notre race et sur notre pays tout entier. Lecteurs de l'AVENIR DU NORD, vous en particulier qui êtes de la région du digne prêtre et du grand patriote que fut Mgr Labelle, vous êtes au courant de tout cela. Ne l'auriez-vous pas été, que les journaux de la semaine qui finit, de toutes les couleurs et de toutes les nuances, eussent largement suffi à vous y mettre. Simplement, sur la tombe de l'éminent disparu, je voudrais respectueusement déposer une modeste gerbe de souvenirs.

Le 24 juin 1882, l'abbé Bégin, alors professeur au séminaire de Québec, représentait la maison de Laval à la bénédiction de la première pierre de l'actuel séminaire de Sainte-Thérèse. L'abbé Dabois le note (page 214), dans ce beau livre dont je parlais il y a deux semaines ici même. C'est un souvenir qui a son prix.

Deux ans plus tard, en 1884, M. Bégin devenait principal de l'Ecole normale de Québec et, en 1888, il était élu deuxième évêque de Chicoutimi (1er octobre). Trois ans plus tard (22 décembre 1891), il devenait le coadjuteur du regretté cardinal Taschereau. E'ant alors étudiant au collège canadien de Rome, j'eus l'honneur d'être des tout premiers à connaître cette bonne nouvelle. Le 2 décembre 1891, une faveur de feu Mgr Racine, de Sherbrooke, me permettait d'être admis en audience auprès du grand Léon XIII avec quelques confrères. Entre autres, quand nous fumes aux pieds du pape, il y avait là l'abbé Lapointe, aujourd'hui Mgr Lapointe, grand-vicaire de Chicoutimi, prêtre de ce diocèse, et le cher abbé Lortie, que la mort nous a enlevé trop tôt, mais qui a laissé un cours de philosophie et d'autres œuvres qui comptent, et qui était, lui, du diocèse de Québec Mgr Racine nous présentait... MM Lapointe et Lortie étaient voisins... En entendant les noms de leurs diocèses respectifs que mentionnait Mgr de Sherbrooke en les présentant, le pape l'arrêta... « Québec, dit-il, Chicoutimi... mais nous allons vous enlever votre évêque, mon fils (M. Lapointe), pour le donner à celui-ci (M. Lortie)... Le cardinal Taschereau nous l'a demandé comme coadjuteur et nous ne voulons pas le lui refuser... Il est digne, d'ailleurs, des plus hauts postes... »

Deux ou trois mois plus tard, Mgr Bégin venait à Rome et descendait au collège canadien avec nous. Il y passa plusieurs semaines. Ce qu'il nous parut à tous bon, affable, condescendant, modeste autant que savant, d'une vertu si aimable et d'une parole si suave ! Evidemment, je n'ai jamais connu saint François de Sales que dans les livres, mais, je me souviens de cela comme si c'était d'hier, des le premier contact que j'eus avec cet évêque à l'attrait si prenant, il me fit penser au doux saint de Genève et je me rappelle l'avoir confié à mon ami l'abbé Lortie qui me répondit : « Vous n'avez pas tort... »

Il m'a semblé toujours, car je l'ai revu plusieurs fois quand il fut archevêque de Cyrène, puis de Québec (1898), et enfin cardinal (1914)... que cet éminent prélat était avant tout un père, ce qui est, je crois, la plus haute qualité d'un chef, surtout d'un chef d'Eglise. Ce qui est sûr, c'est que sa bonté clairvoyante, tout autant que sa science des hommes, sa fermeté et son sens de la mesure, lui a assuré un prestige incomparable, dont l'unanimité des témoignages rendus ces jours-ci à sa mémoire est l'éclatante confirmation. Il sera, osons le dire, le François de Sales de notre histoire, ce qui veut dire un grand citoyen et un grand évêque, dont la plume et la parole savaient convaincre et toucher jusqu'au cœur.

Les journaux d'hier soir racontent que, sur la façade de la basilique qui reçoit ce matin, pour le service funèbre, la dépouille du cardinal, on a apposé cette inscription : « Seigneur, donnez le repos éternel à l'éminentissime cardinal Bégin, votre fidèle serviteur et le pasteur bien aimé de l'Eglise de Québec. » On comprend la discrétion de Mgr l'archevêque et de Mgr l'administrateur du premier diocèse du Canada. Mais l'affluence de hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, la foule du clergé et du peuple venue de partout, qui se pressent ce matin autour du catafalque de « notre cardinal » montrent bien qu'on aurait pu dire aussi justement : « Seigneur, donnez le repos éternel à l'éminentissime Mgr Bégin, pasteur de Québec et cardinal aimé de tous les Canadiens... »

Samedi, 25 juillet 1925.

L'abbé ELIE J. AUCLAIR
de la Société Royale du Canada

Une grande manifestation

l'honorable Athanase David

Une grande manifestation libérale, en l'honneur de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, aura lieu à Sainte-Agathe, le dimanche 9 août, à deux heures et demie de l'après-midi (heure solaire). Cette manifestation, qui promet d'être un événement mémorable, attirera tous les fervents libéraux du comté de Terrebonne et des Laurentides qui iront manifester, par leur présence, leur confiance dans le secrétaire actuel de la province qui est aussi le député de leur comté.

L'assemblée aura lieu dans le préau du collège, et, en cas de pluie, dans la salle de l'hôtel de ville.

M. Euclide Forget, maire de Sainte-Agathe, souhaitera la bienvenue à l'honorable M. David au nom de la ville. M. Jules-Edouard Prévost, député du comté aux communes, présentera ses souhaits au ministre au nom du comté de Terrebonne.

L'honorable M. David répondra, puis les orateurs suivants se feront entendre :

- L'honorable sénateur L.-O. David ;
- L'honorable Joseph-Edouard Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries ;
- L'honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'agriculture ;
- L'honorable A. Galipault, ministre des travaux publics et du travail ;
- L'honorable Hector Champagne, conseiller législatif ;
- M. Armand Lebeau, président de l'Association de la Jeunesse libérale ; et plusieurs autres.

Cette manifestation à l'honorable M. David, qui a été organisée avec beaucoup de soin par les citoyens de Sainte-Agathe, promet de remporter un succès sans précédent. Elle comptera au nombre des grands événements politiques du comté de Terrebonne. On prévoit qu'un grand nombre de libéraux de Montréal se rendront à Sainte-Agathe pour la circonstance.

ont le seul pays au monde qui se soit enrichi par la guerre, avant, durant et après. Ils ont drainé l'argent du monde entier, tellement qu'ils ne savent plus qu'en faire. Ce qui ne les empêche pas d'ailleurs de réclamer avec insistance le paiement des dettes contractées par leurs alliés durant la guerre, pour la défense de la civilisation et du droit. Et l'on ose comparer nos deux situations !

Nous aurons donc à payer de lourdes taxes pendant longtemps encore, mais grâce au développement de nos immenses ressources, nous les paierons. Il ne faut pour cela que la coopération de tous, manufacturiers, financiers, marchands, ouvriers, professionnels, etc.

Malgré le lourd fardeau de la dette et les frais de l'administration, le gouvernement n'en a pas moins réussi à réduire nos charges de \$11 000,000 durant les derniers douze mois. Il est vrai que ses adversaires disent que cette réduction est imaginaire, mais comme elle est obtenue par le même système de comptabilité qui existait de leur temps, nous n'avons pas à raison d'en douter, jusqu'à nouvel ordre. Il faut, si nous étions débarrassés des chemins de fer nationaux et de notre marine marchande, — héritage d'une administration précédente — nous pourrions certainement réduire substantiellement les impôts. La réduction qui se fait pour amener la fusion du Canadien National avec le Pacifique Canadien nous fait espérer qu'un jour ou l'autre, ce problème sera résolu dans le meilleur intérêt du pays, au grand soulagement de notre équilibre fédéral.

On parle toujours de l'exode des nôtres aux Etats-Unis. On en parlait déjà du temps de nos grands pères. Il est bien vrai que pendant quelque temps cet exode a été considérable, mais il est non moins vrai que depuis un an et plus, l'émigration vers les Etats-Unis a diminué substantiellement. L'arrière-complètement est impossible, mais nous croyons qu'avec le retour de la prospérité en notre pays, elle rediendra ce qu'elle était en temps normal.

Ce que l'on peut reprocher aux divers gouvernements qui se sont succédés à Ottawa, c'est de n'avoir jamais eu de politique définie et intelligente en ce qui concerne le développement de nos ressources naturelles. Rien de plus pitoyable que de voir tous ces produits bruts expédiés à l'étranger et nous revenant en articles ouvrés qui pourraient si bien être fabriqués ici même.

Mais il faudrait pour cela que le gouvernement prit la peine d'étudier la situation dans tous ses détails, par l'intermédiaire d'experts en la matière qui ne seraient pas des politiciens. Une fois l'enquête faite, il faudrait qu'il donnât suite aux recommandations faites par ces experts, même si cela déplaisait à quelques amis. Alors, et alors seulement, pourrait-il élaborer une politique de protection vraiment nationale, au lieu d'une politique qui ne protège que certaines industries, souvent artificielles, au détriment des autres et du pays, en général.

Mais nous voilà loin de notre sujet. Ce que nous voulons conclure des réflexions faites ci-

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Certains chauffeurs d'automobiles exagèrent habituellement la vitesse de leur voiture dans les limites de la ville. Ainsi, mardi soir, un chauffeur de taxi jetait l'émoi dans le nord et le centre de la ville en conduisant sa voiture à une vitesse de 40 et peut-être 50 mi les à l'heure, traversant nos rues en tourbillon aux cris stridents et continus de son claxon. C'est d'alarme et cette vitesse vertigineuse effrayait à tout le monde et l'on surtit des maisons en toute hâte, croyant à un incendie ou à un malheur quelconque.

De telles infractions à la loi et aux règlements plus éminents de la prudence ne devraient pas exister dans les limites de la ville. Nous appelons l'attention des autorités municipales sur ce point. Il y va de la sécurité publique.

Samedi dernier, une trentaine d'amis acceptèrent l'aimable invitation du shérif Cyr d'aller déguster une gargotte à sa maison de campagne de Saint-Placide.

On s'y amusa ferme et la réception de M. J.-W. Cyr et de sa femme fut des plus cordiales.

Dimanche prochain, après la grand-messe, une assemblée des franc-tenanciers de la paroisse de Saint-Jérôme sera tenue à l'église. On y prendra en considération l'action prise dernièrement contre la fabrique par l'honorable Bruno Nantel.

Ventes de mi-été chez E.-L. Auger

Du 31 juillet au 8 août, toutes les lignes sont offertes à des prix très bas. Quelques-unes de ces lignes ne peuvent être surpassées à de tels prix.

Vous êtes cordialement invités.
297, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

MARIAGE

Le 29 du courant, M. Albert Lamothe, de Décarie, E.-U., épousait à Saint-Jérôme Mlle Yvonne Gay fils de M. J.-D. Gay.

Nos souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

BAL A-EU CAMP

Dimanche dernier, les Artisans d'Youville ont défait le « Jérôme » par 6 à 3.

Dimanche prochain, auront lieu deux joutes. La première entre deux clubs de Montréal; la deuxième entre le Sainte-Thérèse et le Jérôme. Le prix d'entrée est quand même de 35 cts. et la première joute commencera à 1 h.

La fête champêtre de dimanche dernier a eu un grand succès.

M. Paul Gumsche, de Rockland, est décédé, la semaine dernière, à l'âge de 67 ans.

M. Gumsche était le père de Mme Josephat Lorrain, de notre ville.

Nos condoléances.

M. et Mme Henri Marchand et leurs enfants, de Saint-Georges de la Baucce, ont passé quelques jours chez M. Charles-Edouard Marchand.

Dimanche soir, M. et Mme Jean Rolland ont reçu plusieurs amis, messieurs et dames de Saint-Jérôme.

Mardi dernier, Madame J.-L. Perron et Madame Paul Targion, de Montréal, étaient chez Mlle Berthe Prévost.



S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de lère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Aglé des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

The Eagle Lumber Co. Ltd.

Marchands de Bois de construction

Bardeaux, Pin rouge
Planchers en bois franc,
Lattes, Moulures,
Etc.

Le tout à des prix modérés.

Téléphone 60 SAINT-JEROME

On est à démolir, rue Laballe, l'ancien maison que feu M. André Lapierre, bou angeur, occupa pendant plusieurs années. Cette maison est une des plus anciennes de Saint-Jérôme.

La semaine dernière, M. E. Chamberland comptable en chef de la maison Alphonse Racine, Mme Chamberland, Mlle Lianne Chamberland, M. L'Archevêque, constructeur, et Mme L'Archevêque, de Montréal, étaient chez M. Philippe Samur.

Mlle Yvette Chamberland, fille de M. E. Chamberland, de Montréal, est pour quelques mois chez M. P. Samur.

Ventes de mi-été chez E.-L. Auger

Vous êtes cordialement invités à profiter, du 31 juillet au 8 août, des bas prix qui vous sont offerts dans toutes les lignes, dont quelques-unes ne peuvent être surpassées à des prix aussi bas.

297, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

M. et Mme J.-H. Boudreau sont allés à Lachine, il y a quelques jours, pour assister à la profession religieuse de leur fille Thérèse dans la communauté des SS. de Sainte-Anne. En religion, Mlle Boudreau porte le nom de sœur Thérésia.

AVIS — Les parents de M. Philippe Ouellet ne sont pas responsables des dettes qu'il fera.

NAISSANCE

Le 23 juillet, l'épouse de M. Maxima Longpré a donné le jour à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Paule-Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Longpré, grands cousins de l'enfant. Porteuse, Mlle Maximilienne Longpré, sœur de l'enfant.

Téléphone 84 Consultations: 9 a.m. à 9 p.m.

Dr YVAN C. BOUDREAU, L.C.D.
Chirurgien-Dentiste
216, rue St-Georges Saint-Jérôme

Vous pouvez vous procurer le «Leure Fleischmann», à la Pharmacie Langlois, nous la recevons deux fois par semaine.

Veuillez placer votre commande à l'avance, afin de ne pas en manquer.
Pharmacie Langlois.

Mlle Juliette Lauzon est de retour des Laurentides où elle a passé une quinzaine de jours.

LA PASSION, drame religieux en 5 actes et 23 tableaux, sera donnée à Saint-Jérôme les dimanches 16, 23 et 30 août, 6, 13, 20 et 27 septembre 1925.

Ce drame comporte 800 figurants et un chœur de 350 voix.

La représentation commencera à 1 h. 30 de l'après-midi (heure solaire). Il y aura une intermission de 5.30 à 6.30 pour souper. A 6.30 le drame se continuera jusqu'à 9 heures.

Il y aura des trains spéciaux par le C. P. R. et le C. N. R.

Des rafraichissements à prix populaires seront servis à l'Aréna même où sera joué le drame.

Prix: \$2.00, \$1.50, \$1.00. Entrée générale, 75 cts.

Les billets sont en vente au presbytère de Saint-Jérôme et à Montréal chez Raoul Vennat, 340-est, rue Sainte-Catherine.

Les billets doivent être retenus d'avance pour chaque représentation.

Ventes de mi-été chez E.-L. Auger

Du 31 juillet au 8 août, profitez des bas prix offerts dans toutes les lignes dont quelques-unes ne peuvent être surpassées à des prix si bas.

Vous êtes cordialement invités au No 297, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

M. Damase Lauzon, gérant de la banque Canadienne-Nationale, à l'Annonciation, et Mme Lauzon, sont en vacances chez M. David Lauzon, à Saint-Antoine.

M. et Mme A. Savard, M. et Mme J.-A. Marcotte et leurs enfants, Jeanne, Roland, Normand, de Burlington, E.-U. étaient de passage en cette ville, ces jours derniers, chez M. et Mme T. Scully et chez M. et Mme O. Gingras.

Theatre REX

PROGRAMME

Dimanche, 2 août:
Leatrice Joy, Ernest Terrence, dans The Dressmaker from Paris (titres français) — Comédie, Larry 8 mon — Série, Steel Trail.

Lundi et mardi:
Evelyn Brent, Monte Blue, dans Living Lies — Comédie, Lion Whishes — Pathé Revue.

Mercredi et jeudi:
Cora Hart (titres français) — Comédie, Great Gun — Série, Bonomo.

Vendredi et samedi:
Norma Shearer dans Lady of the Night (titres français) — Comédie, Water Wagons — Série, Steel Trail.

PERDUE — A partir de l'avenue Legault jusqu'à l'avenue Leclerc, une plume-fontaine en argent a été perdue. Récompense à qui la rapportera à la librairie Lepag.

A VENDRE — Un violon d'1ère qualité pour soliste ou orchestre. Une visite vous convaincra de la valeur de cet instrument. S'adresser à Henri Gascon, 514, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

A sa dernière session, le conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme a adopté une résolution autorisant le chef de police à rapporter tout automobiliste pris à faire de la vitesse dans les limites de la ville; de même que ceux faisant crier inutilement leurs sirènes soit à l'occasion de mariages, réjouissances, etc.

Sur un rapport du chef de police, le conseil recommande qu'une circulaire soit distribuée pour rappeler qu'il est nécessaire de prendre tous les moyens possibles pour préserver la destruction de nos arbres. Cette même circulaire devra en même temps renseigner le public sur les lois du trafic.

L'ingénieur de la ville est autorisé à continuer les travaux de construction de l'égoût de l'avenue Parent.

L'ingénieur est également autorisé à rendre le chemin de la rue Parent carrossable jusque vis à vis de l'Aréna, en vue des représentations (le drame de la Passion) qui doivent être données dans cette bâtisse en août prochain.

L'ingénieur est aussi autorisé à procéder immédiatement aux travaux à faire pour l'aménagement des sources Labelle, en tout suivant les plans qu'il a préparés, en commençant par les veines principales de la source.

Le conseil décide de poser une seconde conduite d'aqueduc traversant la rivière au pont Vaillancourt, de réparer celle déjà existante et que ces deux conduites soient bien ancrées au lit de la rivière pour que le courant de l'eau ne puisse les déplacer.

Il est également décidé que les travaux nécessaires soient faits à la conduite d'aqueduc de la rue Saint-Léandre de façon à donner toute la protection voulue aux riverains, en cas d'incendie.

L'ingénieur est autorisé à faire transporter le concasseur sur le terrain Lebeau, rue Brière, afin de pouvoir utiliser avec avantage la pierre extraite des tranchées de l'égoût en construction.

Des soumissions ont été reçues par le greffier, jusqu'à mardi dernier, pour la construction d'un trottoir en front des propriétés de la Canadian-Consolidated Rubber Co.

Le maire donne communication d'une lettre de l'Union des Municipalités de la province de Québec remerciant le conseil d'avoir pris part à la dernière convention.

Le conseil autorise le chef de police à acheter une moto-cyclette avec voiturette de côté pour l'usage de la police.

Les travaux d'abaissement de la côte de

PACIFIQUE CANADIEN

50,000 moissonneurs demandés pour l'Ouest canadien

Il y aura des excursions de moissonneurs partant de la gare Windsor, Montréal, les 14 et 28 août. Billets bons pour voyager par les trains réguliers, aussi par trains spéciaux de Montréal, à 12 05 a. m. le 14 août, au si dans l'avant-midi, de bonne heure l'après-midi et à 10 00 p. m. les 14 et 28 août.

Prix du billet jusqu'à Winnipeg, \$15 00. Pour autres informations, s'adresser à la station. — P.-A. TROTTIER, chef de gare.

PROSTRATION NERVEUSE

Douleurs de dos et jambes soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Ford, Ont. — "J'ai eu ce qu'on appelle une prostration nerveuse, avec douleurs fortes dans le dos et les jambes, et des évanouissements qui m'affaiblissaient. Nerveuse, je ne pouvais ni dormir ni manger, comme j'aurais dû, et je restais souvent couchée. J'ai souffert ainsi plus de deux ans, plus ou moins, avant qu'une voisine me recommandât le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Avant cinq doses, je m'asseyais sur mon lit, et après la première bouteille, j'étais debout et en état de marcher. Durant ma maladie, j'ai dû avoir quelqu'un pour venir à la maison, mais grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je puis voir moi-même. J'ai aussi pris le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang, et je recommande certainement ces remèdes à quiconque ne jouit pas d'une bonne santé. Je consens à ce que vous utilisiez ces faits comme témoignage." — Mme J. Shepherd, 130 avenue Jos. Janisse, Ford, Ont.

Nervosité, irritabilité, périodes douloureuses, sensations d'épuisement et faiblesse sont des symptômes à surveiller. Les femmes qui en souffrent, ce qui arrive si souvent, devraient essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Tous les pharmaciens le vendent.

Lessive de Gillett

Un Produit Canadien

QUAND vous achetez la Lessive Gillett Pure à Flocons, vous recevez la meilleure valeur pour votre argent. Vous avez aussi la satisfaction que votre achat maintient beaucoup de monde au travail dans la province de Québec. Employez la Lessive Gillett pour tout nettoyer et désinfecter; pour arroser les arbres fruitiers, enlever la vieille peinture, faire votre savon de blanchissage, etc., etc.

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.

ANGLE CRAIG ET ST. ANTOINE, MONTREAL
MONTREAL - TORONTO - QUEBEC

POUDRE A PATE MAGIQUE
NE CONTIENT PAS D'ALUN

GILLETT'S
PURE 100 FLAKE
LYE
E.W. GILLETT COMPANY LIMITED
MONTREAL TORONTO, CANADA MONTREAL

la rue Brière sont suspendus jusqu'à l'août prochain, mais l'ingénieur est autorisé à en continuer l'élargissement.

NECROLOGIE

A Sainte-Anne des Plaines, le jeudi, 30 courant, est décédée Mme Jérôme Gauthier, née Alice Limoges à l'âge de 23 ans, à la suite d'une longue maladie.

Mme Jérôme Gauthier était fille de M. J. B. Limoges, marchand de Sainte-Anne des Plaines, ex maire et préfet du canton de Terrebonne, et belle-fille de M. Damase Gauthier, notaire à Sainte-Anne des Plaines.

Elle a reçu son éducation au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, dans sa paroisse natale et à Lachine.

Elle laisse son mari, son fils Jacques, son père et sa mère, ses frères, Lucien, Paul Eugène et Laurent, ses sœurs, Léa, Gertrude, Gabrielle, Magdeleine, Annette et Fernande, sa belle-sœur, Geneviève Gauthier, et sa grand-mère, dame veuve W. Lamarche.

Les funérailles auront lieu à Sainte-Anne des Plaines, le samedi 1er août prochain, à 9 heures 30 a. m.

Nos sincères condoléances à la famille.

GARAGE BRUNO BEAULIEU

4687, Blv. St-Denis, Montréal
Tél. Bélaïr 8515

Gasoline, Réparations générales et Lavage

Marche IDEAL

187, RUE SAINT-GEORGES, en face du marché, SAINT-JEROME

Boucherie moderne — Viandes fraîches de toutes sortes
Huîtres et Poissons reçus deux fois par semaine
Fruits et Légumes

Epiceries de choix — Bières de toutes sortes à partir du 1er mai
Notre devise est: Satisfaction à tous et toujours

Téléphone No 212 A. ARBOUR, Propriétaire

50,000 MOISSONNEURS DEMANDÉS

\$15.00 JUSQU'A WINNIPEG

plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans la Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Edmonton, Tancas, Calgary et MacLeod. Retour: Un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg plus \$20.00 de la au point de départ.

DATES DE DÉPART: 14 et 28 AOÛT

Des endroits de la Province de Québec, à partir de Lévis, Québec et à l'ouest jusqu'à St-Andréas East, Lachute et La Tuque.

TRAINS SPÉCIAUX
Départ de Montréal (Gare Bonaventure) Heure normale de l'est.
14 août: 12.01 (minuit 13 août), 8.45 a.m., 1.00 p.m. et 9.00 p.m.
28 août: 1.00 p.m. et 9.00 p.m.

Wagons-Colons directs de Coaticook, Sherbrooke, Richmond, St. Hyacinthe, Huntingdon, etc.

Trains directs—Wagons—Colons confortables.
Voitures réservées pour les femmes.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadien National, même si vous allez à un endroit plus éloigné dans l'Ouest, situé sur le Canadien National ou non.
Adressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements

La LAVEUSE électrique SAVAGE

La SAVAGE est une laveuse etessoreuse complète par elle-même et ne requiert aucun outillage ni cuves additionnelles, elle lave, rince et assèche sans qu'on n'ait besoin de toucher au linge.

En montre à la

LAURENTIAN HYDRO-ELECTRIC, LTD.

Téléphone No 172 SAINT-JEROME



Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 4 septembre, 1925 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route entre Saint-Hippolyte de Kikenny et la station du chemin de fer du Canadien-Pacifique à Shawbridge, via le bureau de poste de Fourteen Island Lake, à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Saint-Hippolyte de Kikenny, Shawbridge et 14 Island Lake et au bureau du Surintendant du district postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. Bureau du Surintendant du district postal, Montréal, 21 juillet, 1925.

J. Taylor,
Surintendant du district postal.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 4 septembre 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route entre Saint-Hippolyte de Kikenny et la station du chemin de fer du Canadien-Pacifique à Shawbridge, à commencer le 1er octobre 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Saint-Hippolyte de Kikenny et Shawbridge et au bureau du Surintendant du district postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. Bureau du Surintendant du district postal, Montréal, 21 juillet, 1925.

J. Taylor
Surintendant du district postal.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 4 septembre, 1925, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route entre Fourteen Island Lake et Shawbridge à commencer le 1er octobre 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Fourteen Island Lake et Shawbridge et au bureau du Surintendant du district postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. Bureau du Surintendant du district postal, Montréal, 21 juillet, 1925.

J. Taylor,
Surintendant du district postal.

Elie Meunier

MANUFACTURIER
Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé
Tournage, Découpage, etc
Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME

JEAN SIMARD

Courtier en obligations municipales, industrielles et utilités publiques
Assurances: Feu, Automobiles
Saint-Jérôme

Etablie en 1894

PHILIPPE SAUMUR

Manufacturier de
PORTES, CHASSIS, FIXTURES
Bois préparé. Ouvrage en bois franc et
Piaquage de tous genres.
Spécialité: ESCALIERS
Ouvrage fait avec soin.
Chauffeur pour bois de sciage. Outillage très moderne comprenant moulin à scie pour les billots.
PRIX MODÉRÉS — UNE VISITE EST SOLICITÉE
Téléphone Bell: Atelier 61; Résidence 130J
Ancienne manufacture Villeneuve
SAINT-JEROME

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. Main 4472
19, rue Saint-Jacques — MONTREAL
Loi commerciale, civile et criminelle
Succursales: Sainte-Agathe des Monts, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Longueuil

G. A. Lorrain & Fils,

Agents d'assurances de tous genres — Agents d'automobiles Star et Dodge.
SAINT-JEROME

Armand Filion

Propriétaire de scierie
Manufacturier de
Portes et Fenêtres
Entrepreneur général
Téléphone 126 SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Provost, éditeur-propriétaire.

Les notaires du district de Terrebonne

Les membres de l'Association du Notariat Canadien pour le district de Terrebonne, se sont réunis à Sainte-Agathe-des-Monts, le dimanche 26 juillet courant.

Le notaire E. S. Mathieu, de Terrebonne, présidait l'assemblée, et le notaire Géoan Valois, de Lachute, agissait comme secrétaire. Une conférence à la fois intéressante et instructive a été donnée par le notaire Paul Paquette, de Montréal, sur la nouvelle loi de l'Adoption, passée par la législature de Québec en 1924, et grandement modifiée à sa dernière session.

Cette conférence sera publiée in extenso dans la Revue du Notariat et on en publiera des extraits dans les journaux afin de renseigner le public sur cette importante loi de l'adoption dont l'application est rendue pour ainsi dire impossible par les amendements qui y ont été faits.

On a suggéré l'idée qu'un notaire soit nommé au conseil législatif pour y représenter la profession et remplacer l'honorable Narcisse Pérodeau qui a été nommé lieutenant-gouverneur.

La prochaine réunion aura lieu à Lachute, en septembre, et le conférencier sera probablement le notaire J. H.-A. Béhémier, de Montréal.

Les notaires présents étaient: MM. E.-S. Mathieu de Terrebonne, Géoan Valois et J. F. Lavigne, de Lachute; A.-E. Prud'homme, J. H. A. Béhémier et Paul Paquette, de Montréal; Paul Boucher, de Laprairie, Ulysse Hamel, de Sainte-Agathe, Marc Vermette, de Saint-Jamais, J.-E. Parent, Victor Léonard, et J.-M. Bourgeois, de Saint-Jérôme, J.-L. Bouchard, de Sainte-Thérèse, Narcisse Forest, de Sainte-Scholastique, et l'avocat H. Barrette, de Saint-Jérôme.

AVIS PUBLIC
Cour Supérieure

Province de Québec
District de Terrebonne
No. 903

Dame Emay Sauvé, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Aldéric Groulx, cultivateur de Sainte-Agathe des Monts, district de Terrebonne, dûment autorisée à ester en justice,

demanderesse,

Ledit Aldéric Groulx, cultivateur, de Sainte-Agathe des Monts, district de Terrebonne, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingt-neuvième jour de juin 1925.

Saint-Jérôme, 29 juin 1925
Kavanagh, Lajoie et Lacoste
Procureurs de la demanderesse.

La fabrication du ciment est active

Service de la Rente, fait par Versailles-Viduaire, Bouteils (limitée)

Tant aux Etats-Unis qu'au Canada, les rapports officiels touchant la production et la vente de ciment constatent une augmentation non seulement sur les années passées, mais encore sur les premiers mois de l'année courante. Il y a lieu de croire que cet accroissement d'activité continuera si l'on tient compte du fait que partout la construction est très active et que les travaux projetés augmentent à la fois en nombre et en importance.

D'après la Revue de l'actualité économique (Survey of current business) publiée par le ministère du commerce américain, la production de ciment aux Etats-Unis atteignit, en mars 1925, 11 304 000 barils et en avril 13 807 000 barils, comparativement à 11 726 000 barils en avril 1924, soit, pour avril 1925, une augmentation de 2 503 000 barils sur mars et de 2 081 000 barils sur avril 1924. Les expéditions de mars se chiffrent à 10 279 000 barils et celles d'avril à 14 324 000 barils, relativement à 12 271 000 barils en avril 1924, soit, pour le mois d'avril de cette année, une augmentation de plus de 4 millions de barils sur avril 1924. Enfin les stocks s'élevaient, à la fin de mars de cette année à 20 460 000 barils et ceux de la fin d'avril, l'année dernière, on comptait en stock un peu plus de 17 millions de barils de ciment.

AGENTS DEMANDES

Dans les villages, villes et campagnes pour vendre directement aux familles, les produits Watkins, la ligne de nécessités la plus considérable et la plus payante pour toute personne ambitieuse. Territoire réservé.

J.-R. Watkins Company
379 Craig ouest, Montréal

Hotel Lapointe

SAINT-JEROME, P. Q.

Vous offre le confort du foyer.
25 chambres avec eau courante
chaude et froide, à l'année.
Bains privés.
Salle d'échantillons.
Garage chauffé.
Spacieuse salle à manger.
Cuisine de choix.

ALFR LAPOINTE, propriétaire

WRIGLEYS

"Après chaque repas"

La gomme WRIGLEY nettoie les petites crevasses entre les dents. Elle frictionne les gencives et aide à les tenir en bon état. Elle combat l'acidité de la bouche.



HOTEL VICTORIA

SAINT-JEROME

Complètement transformé.
40 chambres avec eau chaude et froide, dont quelques-unes avec bain privé.
Salles d'échantillons individuelles.
Garage pour 15 automobiles.
Magnifiques salles à manger et cuisine irréprochable.
Personnel expérimenté.
Prix modérés.

A. MAURICE, Propriétaire

J. - E. LEDUC

MARCHAND-TAILLEUR

Le plus beau choix de la ville en fait d'HABILLEMENTS de tous genres faits sur commande.
Ouvrage garanti — Au plus bas prix
Articles pour hommes
Assortiment complet de
CHAPEAUX, CASQUETTES
CRAVATES, CHEMISES, &c.
30, avenue Legault, SAINT-JEROME

PILULES MORO

Pour les HOMMES

Recommandées à tous les hommes fatigués, épuisés et souffrants



M. PHILIAS LEBLANC,
St-Jérôme, P. Q.

"Je souffrais de constipation; j'avais aussi des maux de reins qui m'empêchaient souvent de dormir. Le matin, n'étant pas suffisamment reposé, je ne me sentais pas disposé pour l'ouvrage. Mon médecin, que j'avais consulté à ce sujet, m'a recommandé les Pilules Moro que j'ai prises aussitôt. J'en ai obtenu de bons résultats. Je me suis trouvé plus fort après quelques semaines, plus à l'aise ensuite et sans aucune raideur des reins, enfin, très bien". M. Philias Leblanc, St-Jérôme, P. Q.

Il y a bien des hommes fatigués et malades. La plupart souffrent des reins et leurs douleurs nuisent tout leur organisme. Il vaut toujours mieux combattre le mal dès le début. Quelques boîtes de Pilules Moro prises à la première attaque exempteront bien des souffrances et assureront la santé future.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de médicaments. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.



Pas de tolérance pour les violateurs de la loi

Toute contravention à la Loi des Liqueurs portée à la connaissance de la Commission est l'objet d'une poursuite devant les tribunaux

LA LOI des Liqueurs de Québec mérite d'être appelée la loi de tempérance qui a été le mieux observée dans la province de Québec. Rien n'est épargné pour assurer la plus parfaite surveillance de la mise en opération de cette législation nouvelle et qui a produit de si heureux résultats au point de vue moral.

Le service de surveillance, organisé en 1921, s'est amélioré d'année en année et fait une guerre sans merci aux contrebandiers qui importent des alcools non-analysés et au fabricants clandestins dont les produits sont de véritables poisons. On exerce aussi une étroite surveillance sur les établissements qui obtiennent des permis de la Commission, en vertu de la loi.

67 Inspecteurs, dont 46 dans le district de Montréal et 21 dans le district de Québec, sont chargés de la surveillance et s'acquittent de leurs devoirs sous la direction de chefs expérimentés. Plusieurs plaintes ont été portées par ces inspecteurs pour des transgressions à la loi au cours de l'exercice 1923-24 et la grande majorité des poursuites ont été maintenues comme en font foi les chiffres suivants:

	District de Montréal	District de Québec
Actions intentées.....	1,795	448
Actions gagnées.....	1,208	282

Lorsque les violateurs de la loi avaient des établissements licenciés (patentés), la Commission a immédiatement annulé leurs permis, lorsque leur culpabilité était prouvée. Voici le nombre de permis annulés durant l'année 1923-24:

Permis annulés—District de Montréal		Permis annulés—District de Québec	
Ville	Campagne	Québec	Trois-Rivières
Clubs.....	3	1	1
Hotels.....	1	19	6
Magasins.....	11	11	1
		Tavernes.....	15
Total.....		28	
Permis annulés—District de Québec		Permis annulés—District de Québec	
Hotels.....	1	Restaurant.....	1
Magasins.....	3	Tavernes.....	1
Total.....		6	
		7	

Ces chiffres officiels indiquent l'étroite surveillance dont on entoure non seulement les personnes qui violent la loi en vendant illicitement des alcools mais aussi les détenteurs de permis de la Commission des Liqueurs.

Cette surveillance, si rigoureusement exercée, assure le respect de la loi et protège notre population. Mais la Commission des Liqueurs espère que le public avisé co-opérera loyalement avec elle en refusant tout encouragement aux violateurs de la loi.

EXTRAIT du rapport annuel de 1924 de la Commission des Liqueurs sur le travail du Service de surveillance.

"Nos opérations contre les débits clandestins à Montréal n'ont pas cessé. Les causes de vente sans permis sont encore nombreuses, se chiffrant à 963. C'est cependant une amélioration considérable sur l'année dernière, alors qu'il y eut 223 causes de plus, soit 1,186".



La Nourriture idéale POUR LES BÉBÉS

— Elle fortifie et facilite la croissance.

PEPTONINE

UN GRAND AVANTAGE POUR LE PUBLIC

M. Pierre Simard, fait maintenant le commerce en détail des épicerie tout en continuant le gros dans certaines lignes.

M. Simard a l'avantage d'acheter directement des manufacturiers et il peut en faire bénéficier sa clientèle et défier toute concurrence.

On y trouvera un choix complet de Provisions, Fleur, Son, Gru, Engrais de toutes sortes, en un mot, tout ce dont le public peut avoir besoin.

Il y a de grands avantages à faire vos achats à cette maison qui vous recevra avec courtoisie. Vous pourrez y acheter à bien meilleur marché qu'ailleurs.

MAISON P. SIMARD
Avenue Legault, Saint-Jérôme



Force et Saveur Combinées

Un des Fameux Produits "VICTORIA"
THE VICTORIA
LAPORTE-MARTIN Limitée, Montréal — Ottawa 1924